

ARRÊTÉ N° 2021 – 43

Relatif à la nomination de la Directrice de la formation continue

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université, notamment son article 20 ;
Vu l'arrêté ESRS2009960A du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la recherche et de l'innovation du 22 mai 2020, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence,

ARRETE

Article 1 : Madame Danielle GAROFALO, PRAG à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, est nommée Directrice de la Formation Continue.

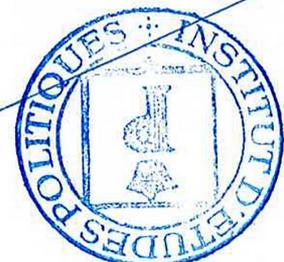
Article 2 : L'arrêté n°2017-36 du 12 décembre 2017 est abrogé.

Article 3 : Le secrétaire général de l'établissement et le directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 octobre 2021.



*Rostand MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.*



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 20/10/2021

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 21/10/2021